

l'humanité rouge



Organe central du Parti communiste marxiste-léniniste

Combattre les DEUX superpuissances

La campagne lancée par les dirigeants du PCF contre l'installation de missiles nucléaires américains en Europe entre dans une nouvelle étape avec la manifestation qu'ils organisent ce jeudi 20 novembre.

L'Humanité de mercredi 19 titre sur ce sujet, sur toute la largeur de sa « une » : « Un Hiroshima ça suffit ». Voilà en effet qui ne peut que recueillir l'assentiment général et il n'y a encore personne qui ose s'affirmer pour un nouvel Hiroshima !

L'argument est un peu simpliste et vise bien évidemment à élargir le soutien à une position qui n'est ni si simple ni si claire que cela ! Il est un peu facile, à ce compte, de rejeter dans le camp des complices d'un nouvel Hiroshima ceux qui refuseront de s'associer à l'initiative des dirigeants du PCF.

Si risque de nouvel Hiroshima il y a, c'est qu'il y a course aux armements, escalade nucléaire, préparatifs de guerre, risque de guerre. Et pour combattre ces risques, il faut bien expliquer les causes. En appeler d'abord à la crainte du cataclysme est une piste dangereuse. C'est habituellement celle que suivent ceux qui veulent justement cacher les causes. Et la demande des dirigeants du PCF est bien celle-là : car, en effet, si course aux armements il y a, c'est qu'il y a deux protagonistes dans cette cause. Si risque de guerre il y a, c'est qu'il y a affrontement, lutte entre les deux grandes puissances d'aujourd'hui, les USA et l'URSS, pour la domination du monde.

Cacher au peuple que l'URSS est l'un des deux protagonistes, c'est contribuer à désarmer le peuple contre le danger de guerre, contre le danger d'un nouvel Hiroshima.

Qui plus est, dans cette lutte pour dominer le monde, dans cette course aux armements, il y a un protagoniste qui est à l'initiative, à l'offensive, et l'autre, sur la défensive.

La superpuissance américaine n'est plus, actuellement, en position d'offensive dans la lutte pour l'hégémonie mondiale : c'est aujourd'hui l'URSS. Ne serait-ce qu'en regardant le Sud-Est asiatique, ne constate-t-on pas qu'elle a pris la relève des Américains ?

En cachant cela, les dirigeants du PCF trompent encore notre peuple et le désarment contre le risque de guerre.

Leur entreprise est donc doublement dangereuse et néfaste. Il faut combattre cette entreprise de tromperie et il est tout à fait positif que leurs initiatives ne rencontrent pas un large soutien dans notre pays.

Gilles CARPENTIER

ASSEMBLEE GENERALE DU CNPF

Les patrons : Barre, oui, mais

encore plus fort



Les patrons veulent les mains libres... encore plus !

Ils veulent réduire encore les dépenses sociales et s'attaquer à d'autres droits des travailleurs

Lire en page 4

CONTRE LES RESTRICTIONS BUDGETAIRES

25 000 hospitaliers manifestent à Paris



Vingt-cinq mille hospitaliers, mardi 18 décembre, dans les rues de Paris : voilà qui montre bien le refus opposé par les travailleurs de la Santé, aux restrictions budgétaires que veut imposer le gouvernement.

Les syndicats CGT et CFDT réclament, en plus du déblocage de crédits, la réduction du temps de travail, l'augmentation des effectifs et le salaire minimum à 3 000 F.

Après une entrevue avec le ministre de la Santé, à l'issue de la manifestation, le responsable CFDT a déclaré : « On nous a dit que les conditions de travail ne s'étaient pas dégradées, que l'augmentation des effectifs ne se justifie pas (...) ». Et le porte-parole de la CFDT de proposer « un mouvement de grève de grande ampleur en janvier ».

Le représentant de la CGT a alors pris la parole pour dénoncer les restrictions budgétaires et leurs conséquences sur la suite : « C'est le règne de l'arbitraire, et c'est aussi le droit à la santé de toute la population qui est atteint dans sa conception ».

Politique africaine
de la France

Des intérêts qui
ne se comptent pas
seulement en carrats

Voir page 8

Conférence de Caracas
Les pays de l'OPEP
veulent ajuster
leur production
à leurs besoins

Voir page 2

Pour nier la menace
militaire soviétique
Marchais met l'URSS
et la France sur
un pied « d'égalité »

Voir page 2

Conférence de Caracas (Vénézuéla)

Les pays de l'OPEP veulent ajuster leur production à leurs besoins

Disposant principalement de cette ressource pour financer leur industrialisation, les pays producteurs de pétrole sont confrontés à la nécessité de déterminer le meilleur rapport possible entre production et réserve, compte-tenu de l'augmentation constante de la consommation des pays industrialisés. Ces derniers poussent les pays de l'OPEP à augmenter continuellement leur production. Cette loi-

Quelles que soient les échéances en ce qui concerne l'épuisement des réserves pétrolières (les estimations varient entre 20 et 50 ans ou plus), une chose est sûre, l'après pétrole doit être envisagé dès maintenant par les pays producteurs. Ceux-ci ont à s'assurer une industrialisation suffisante qui leur permette d'envisager la relève.

UNE QUESTION CLE : LA REDUCTION DE LA PRODUCTION

Les pays de l'OPEP «pompent» dans leurs réserves en fonction des besoins de consommation des pays développés. Ils sont ainsi parfois obligés

d'augmenter leur production dans des proportions qui vont à l'encontre de leurs intérêts nationaux. Ainsi l'Algérie s'est montrée récemment particulièrement soucieuse de maintenir dans son sol des «réserves stratégiques». En réduisant sa production de moitié depuis la chute du régime du Shah, l'Iran a pris la tête des partisans d'une réduction de la production. Le ministre iranien des Pétroles affirmait quelques jours avant de se rendre à Caracas : «Cette question est l'une des plus importantes de la conférence... L'Iran a réduit sa production et continuera à le faire parce que cela correspond à son intérêt national et pour

que qui tend à mettre les pays producteurs à la remorque des besoins énergétiques des pays occidentaux est de plus en plus remise en cause. En témoigne la décision de l'Iran de baisser sensiblement sa production. D'autres pays producteurs de pétrole ont décidé pour 1980 d'adopter une politique qui tienne mieux compte de leurs propres besoins.

sauvegarder ses ressources pour les générations futures». D'autres pays ont pris des décisions allant dans le même sens : le Vénézuéla a décidé de réduire à partir du 1^{er} janvier prochain sa production de 150.000 barils/jour, le Koweït a décidé dimanche d'en faire de même à partir du 1^{er} avril prochain, en réduisant sa production de 25%, soit 500.000 barils/jour. L'Indonésie a également annoncé une baisse de sa production pour 1980.

RESISTANCES AUX PRESSIONS DES PAYS OCCIDENTAUX

Ne parvenant pas à réduire leur consommation

et peu enclins à rechercher des nouveaux gisements dans les pays du Moyen-Orient réputés «peu sûrs», les pays industrialisés, en particulier l'impérialisme américain, multiplient les pressions pour obtenir une augmentation de leur production, par certains pays producteurs.

Au mois de novembre dernier, le ministre américain au Trésor a effectué une tournée dans les pays du Golfe afin de persuader les Etats producteurs de la région de ne pas baisser leur production en 1980. La force américaine d'intervention, mise sur pied il y a quelques mois dans le but précis d'intervenir dans les zones pétrolières du Golfe au cas où les appro-

visionnements occidentaux seraient remis en cause, a constitué la plus grave menace sur les pays producteurs.

Mais toutes ces manœuvres ont jusqu'ici échoué. Le Vénézuéla, le Koweït, les Emirats ont été tour à tour sollicités — en vain — pour qu'ils augmentent leur production afin de pallier à la baisse de celle de l'Iran.

Si l'Arabie Saoudite a augmenté légèrement sa production, elle l'a fait dans une proportion infime, ne cherchant pas, semble-t-il, à exploiter la situation à son profit. L'Arabie Saoudite s'est refusée jusqu'à maintenant à baisser sa production, invoquant les effets que cette mesure aurait (aggravation de la crise) sur la situation économique mondiale, effets que subissent en retour les pays producteurs. Que cette position soit motivée par l'argument invoqué ou qu'elle relève d'une volon-

té de modération à l'égard des Etats-Unis, force est de constater qu'elle subit actuellement une évolution. En effet, jeudi dernier, l'Arabie Saoudite a limité son engagement au maintien de sa production, au niveau de 9,5 millions de barils/jour, au moins pendant les trois premiers mois de 1980.

La conférence de Caracas devra se prononcer sur une stratégie commune de production qui tienne compte des intérêts des pays producteurs et non de ceux des pays impérialistes. S'il est peu probable que l'ensemble des pays de l'OPEP adoptent une position similaire à celle de l'Iran, les décisions prises iront sans doute dans le sens d'un meilleur contrôle de la production. Dans cette question de la production c'est l'exigence d'un nouveau type de rapport entre le Tiers-Monde et le monde industrialisé qui se trouve posée.

Frank ROUSSEL

Pershings/SS 20 : pour nier la menace militaire soviétique

MARCHAIS MET L'URSS ET LA FRANCE SUR UN PIED D'«EGALITE»

Dans le cadre de sa campagne contre les missiles de l'OTAN — qui se poursuit avec une manifestation à Paris ce jeudi — la direction du PCF a mis en avant, on le sait, la revendication de la signature d'un «traité de sécurité collective franco-soviétique». C'était notamment l'objet de la lettre ouverte adressée le 10 décembre dernier par Georges Marchais à Giscard d'Estaing, où il soulignait entre autres : «Il faut chercher une sécurité égale pour tous dans la diminution équilibrée des forces et des armements». Cette «argumentation», qui peut paraître séduisante, a toutefois l'inconvénient de placer sur le même plan de départ, une superpuissance comme l'URSS avec laquelle seuls les Etats-Unis sont susceptibles de rivaliser, dans la recherche de l'hégémonie mondiale, et une puissance comme la France, certes pays impérialiste mais, pays impérialiste secondaire, qui ne saurait avoir les moyens d'une telle prétention.

Le caractère fallacieux de cette «argumentation», un peu trop «égalitariste», apparaît, entre autres, à travers certaines données militaires et leur évolution. Celles-ci mettent en évidence l'écart croissant au plan du potentiel militaire entre les superpuissances et une puissance de second ordre comme la France.

Lorsque la décision fut prise d'établir une force nucléaire française, au début des années 60, l'équilibre nucléaire s'établissait pour l'année 1963, à 90 missiles intercontinentaux pour l'URSS, et 424 pour les USA, à 107 missiles embarqués à bord de sous-marins pour l'URSS, et 224 pour les USA. La course aux armements nucléaires a conduit les USA à disposer, en 1977, de 1 054 missiles intercontinentaux et 656 missiles

embarqués contre, respectivement 1 477 et 909 pour l'URSS, sans compter les avions stratégiques. Dans le même temps, les USA installaient des fusées à têtes multiples indépendamment guidées à partir de 1970, l'URSS à partir de 1974. Ainsi, dès sa conception, la force nucléaire française était frappée d'un handicap essentiel : l'incapacité à pouvoir prétendre accéder au rythme d'équipement et de modernisation des arsenaux de l'URSS et des USA, rythme sans cesse, accru par leur course aux armements.

LA DISPARITE EN EUROPE

La disparité entre l'impérialisme français et les superpuissances sur le plan des forces nucléaires, évidente au niveau mondial,

apparaît tout autant, et même plus, au niveau européen. Là, le concept même de dissuasion nucléaire se trouve relativisé de manière plus radicale encore.

Rappelons que la force nucléaire française comprend : 4 sous-marins équipés de 64 missiles qui ne devraient être équipés de têtes multiples qu'à partir de 1982-83, 36 mirages dont le remplacement en 1985, jugé nécessaire par l'état-major français, reste problématique, 2 batteries de 9 missiles chacun, installés au plateau d'Albion, face aux 600 missiles SS 4 et SS 5 installés par l'URSS au début des années 1960. Pour inférieure qu'elle était la force nucléaire française a pu donner une crédibilité au concept de «dissuasion». Celui-ci suppose que du fait de la capacité de riposte nucléaire, un agresseur éventuel serait dissuadé de mener une action militaire contre le territoire français, vu le coût extrêmement élevé (supérieur, selon la théorie militaire française, au gain attendu) que cela supposerait. Cette «dissuasion» est exclusivement «anti-cités», c'est-à-dire qu'elle est dirigée contre les villes de l'URSS, afin de prévenir une attaque éventuelle. Ceci à cause de l'impossibilité d'une stratégie «anti-forces» qui, elle, supposerait d'autres moyens quantitatifs et qualitatifs, capables de détruire au sol le potentiel

militaire nucléaire de l'adversaire.

DES FACTEURS QUI ACCROISSENT LA DISPARITE

Mais, la stratégie «anti-cités», qui caractérise la force de frappe française, a été plus au moins remise en cause par plusieurs facteurs. Parmi ceux-ci, citons notamment le fait que le niveau de la défense passive de l'URSS, en étant de plus en plus éle-

vé, et opérationnel, rend moins crédible la stratégie «anti-cités» ; citons aussi, justement, le facteur relativement nouveau et de première importance que constitue le déploiement des fusées SS 20. Ces missiles qui disposent de têtes nucléaires multiples, indépendamment téléguidées, et d'une très grande précision, sont bien plus capables que les missiles soviétiques de la génération précédente de détruire sur leurs bases, de façon

dite «préventive», missiles et avions de la force française, et ceci grâce notamment à un plus grand pouvoir sélectif en ce qui concerne les cibles. Ne pourraient ainsi échapper, dans une certaine mesure à un bombardement «préventif» dont l'URSS aurait l'initiative, que les sous-marins à missiles.

Aussi, les éléments d'égalité que suppose dans les attendus de sa lettre, Georges Marchais, n'existent pas. Notons d'ailleurs que certains rapprochements de l'impérialisme français avec l'impérialisme américain, depuis De Gaulle, ne sont pas indépendants de cette situation d'inégalité, de plus en plus accentuée sur le plan militaire, entre les superpuissances et l'impérialisme français. Les réajustements opérés par celui-ci s'expliquent en effet pour une part, par les nouveaux rapports de force à l'échelle mondiale. Confronté à l'absence de défense européenne indépendante, il est incapable à lui seul, de suivre le rythme de la course aux armements qu'impose la rivalité croissante entre les deux superpuissances, avec aujourd'hui, notamment les efforts gigantesques déployés par l'URSS pour essayer de s'assurer la suprématie militaire par rapport à son rival américain, après avoir atteint la parité avec lui.

Quelques aspects «oubliés» par L'Humanité

L'Humanité du lundi 17 décembre, dans une page spéciale intitulée «jamais ça !», présentait une photo d'une victime d'Hiroshima, en indiquant seulement : «Chaque fusée Pershing 2 transporte avec elle de nombreux Hiroshima». Pour être tout à fait objectif, demandons-nous : que transportent au juste les missiles soviétiques SS 20, déployés déjà depuis un certain temps ?

«Il n'y a aucune fusée SS 20 en dehors de l'URSS», note L'Humanité, parmi ses arguments massues, laissant entendre par là qu'il y aurait un déséquilibre au profit des Etats-Unis, puisque ceux-ci installent les fusées Pershing 2 en-dehors de leur territoire. Dans son souci d'objectivité, L'Humanité — et à travers elle, le bureau politique du PCF — ne doit pas oublier la géographie. Si les Pershings américains à moyenne portée ne peuvent atteindre l'Europe à partir du territoire américain, les SS 20, quant à eux, avec des performances similaires aux Pershings, peuvent tout à fait atteindre les centres vitaux et les installations militaires d'Europe occidentale, en étant lancés à partir du territoire de l'URSS.

SAFT (Alès) : les revendications obtenues

Après 65 jours de grève, les travailleurs de la SAFT ont décidé de reprendre le travail. Pas les mains vides, comme on va le voir ! C'est, en effet, qu'ils ont largement obtenu satisfaction. Voici le détail des résultats qu'ils ont obtenus.

— Sur la réduction du temps de travail et du salaire : la direction avait réduit le temps de travail de 1 h 30 par jour et avait réduit d'autant le salaire, soit 140 F par mois de perte. Suite à la grève, le patron paiera une demi-heure par jour ; ce sont donc 45 F par mois qui sont récupérés par les travailleurs. Si cette demi-heure disparaissait, le patron s'est engagé à ce qu'elle soit compensée. A ce sujet, rappelons que le patron mettait comme préalable à toute discussion le retrait de ce point des revendications.

Donc, même s'il n'y a qu'une demi-heure de gagnée, c'est important pour les grévistes.

— Une prime de reprise de 80 F pour ceux qui font plus de 40 h 30 — soit 240 personnes. Cette offre vient de la direction et on voit qu'elle a pour fonction de diviser les grévistes. Mais les syndicats ont préféré l'accepter plutôt que de la refuser.

— Les grévistes demandaient une augmentation générale de 70 F. Dans un premier temps, ils avaient obtenu 3,5 % plus 20 F d'augmentation. Maintenant, ils ont 3,5 % plus 50 F, à partir du 1er octobre 1979.

— Le 13e mois sera donc perçu intégralement sur les bases de Belfort, aussi bien en durée qu'en pourcentage. Ce qui n'était pas le cas avant où le patron avait étalé la durée.

— Prime exceptionnelle de fin d'année aux bas salaires, comme à Belfort : 107 travailleurs auront 80 F les autres primes s'évaluent de 70 à 10 F de manière inversement proportionnelle au salaire.

— Les congés : comme à Belfort, avec un jour de plus de congé à partir de 1981.

— Un acquis à remarquer : la suppression de six échelons dans la grille de salaires. Il y avait 27 échelons et depuis 10 ans, les travailleurs n'arrivaient plus à en

faire disparaître. Et là, ils ont réussi à en supprimer 6 (coefficient).

— Le salaire de base est identique à Belfort. Il était de 2 486 F brut, il passe à 2 650 F au 1er octobre et à 2 663 F au 1er décembre. Ce qui fait 214 F d'augmentation de salaire de base entre le 1er octobre et le 1er janvier.

80 OS vont, à partir de là, rejoindre les salaires des professionnels. Donc, c'est toute la grille des salaires qui est à revoir par la direction. A ce niveau, les syndicats espèrent pouvoir agir. En 1980, les promotions seront semblables à celles de 1979.

— L'ancienneté : au départ, il y avait un jour pour 20 ans d'ancienneté, 2 jours pour 25 ans, 3 jours pour 30 ans.

En cours de grève, les travailleurs ont obtenu 1 jour pour 15 ans, 2 jours pour 20 ans et 3 jours pour 30 ans. Et finalement, à la fin de la grève, les grévistes ont 1 jour pour 10 ans, 2 jours pour 15 ans, 3 jours pour 20 ans, et 4 jours pour 30 ans. C'est supérieur à l'acquis de Belfort car

c'est applicable dès 1979. (1980 pour Belfort).

— Un congé de 2 jours par an pour les mères de famille dont les enfants de moins de 10 ans sont malades.

— Le pont de Noël toujours refusé jusqu'à présent par la direction est obtenu.

— Des facilités de trésorerie sont obtenues, telles qu'une avance de 1 000 F remboursables sur le mois, sans intérêt et une avance de 700 F dès la fin de la première semaine de travail.

— Aucune sanction pour fait de grève, aucun abattement sur la prime de fin d'année. Les absences à cause de la grève ne sont donc pas prises en compte. Aucun licenciement envisagé sauf ceux qui étaient liés à la pré-retraite anticipée. Les travailleurs ont imposé cette garantie pour riposter aux menaces de restructuration annoncée par la direction au cours de la grève.

— Pour les retraites, leurs indemnités seront calculées sur la base du 13e mois définitif.

— Enfin, comme annoncé hier, la direction paiera 16 personnes pendant 3 semaines à temps plein pour s'occuper de l'Antenne-survie.

Michel LOPEZ

Il y a un an, la grande panne d'électricité

Dix-neuf décembre. Rappelez-vous, il y a un an. Métros immobilisés, aucune lumière dans les appartements, ascenseurs bloqués, machines à l'arrêt dans les ateliers... plus de courant ! Petite panne ? A l'évidence non. C'est toute la France qui est coupée et qui va grelotter dans le noir pendant deux heures et plus... !

Dix-neuf décembre 1978 ou la « grande panne du mardi noir ». Dans un pays moderne, industrialisé, en quelques secondes, tout le réseau était mis hors de combat. Pour quelques chauffages d'appoint branchés...

Dix-neuf décembre 1979. Un an après, qu'y a-t-il de changé ? Rien. Les responsables EDF viennent de l'avouer : il suffit de peu pour la rebelote. « Nous resterons légèrement justes cet hiver » indique pudiquement M. Chapuy, directeur général adjoint d'EDF. Légèrement justes... alors une autre fois, l'hiver à la bougie et des bouillottes dans le lit des enfants ? C'est fort possible. Mais la période « difficile » pour

rait se situer aujourd'hui vers la dernière ou la troisième semaine de janvier.

Chapuy l'a reconnu : les moyens d'EDF sont « inférieurs à ceux que nous espérons lorsque nous avons fait nos calculs de construction il y a quelques années ». Bref, un aveu d'impuissance.

Mais plutôt que d'améliorer le réseau et ainsi pouvoir faire face à la demande nationale, EDF et le gouvernement ont préféré lancer des campagnes publiques : réduisez votre consommation ! Chassez le gaspi ! L'hiver sera rigoureux mais pour la France, gélez-vous !

Une question se pose : EDF veut-elle ajuster la production à la consommation, modifier le réseau pour satisfaire les besoins ? Non, l'inverse : réduire la consommation. Un comble !

Un an après le « mardi noir », rien n'a changé. Si, que si cela saute une nouvelle fois, ce sera de notre faute, et de plus, nous aurions été prévenus ! Merci EDF !

Michel BERTEL

Contre le travail le dimanche

Le directeur de Montlaur, à Montpellier, voulait imposer à ses employés de travailler le dimanche précédant le jour de Noël et le jour de l'An. Pour cela, il a obtenu l'autorisation du maire de Lattes, commune voisine de Montpellier, où se trouve le magasin Montlaur.

Dans l'unité, les syndicats CGT, CFDT et la CSCV (Syndicat du cadre de vie) se sont réunis afin d'envisager des actions pour refuser de travailler ces dimanches là.

Les inculpés de Prague passent en appel

Ce jeudi 20 doit s'ouvrir à Prague, le procès en appel des six militants tchécoslovaques du VONS (Comité de défense des personnes injustement poursuivies). Condamnés le 23 octobre à des peines de deux à cinq ans, ils s'étaient vu retirer leurs avocats et imposer des avocats nommés d'office. Leur peine risque d'être aggravée.

En France, diverses manifestations se déroulent à cette occasion : mercredi 19 décembre, à 21 heures, à la Cartoucherie de Vincennes, spectacle mis en scène par Ariane Mnouchkine, reconstituant le déroulement du procès d'octobre ; délégation du Comité international contre la répression, le 19 décembre à 15 heures, à l'ambassade de Tchécoslovaquie, délégation appuyée par des militants du PCF qui ont lancé un « Appel contre la répression à Prague » ; manifestation à 18 heures devant l'ambassade de Tchécoslovaquie, etc.

Un pilote marocain capturé par le Front Polisario

Un pilote marocain de « Mirage 1 », capturé vivant par le Front Polisario, le 9 décembre, a confirmé la présence de techniciens militaires français au Maroc pour entraîner des pilotes marocains dans le pilotage des mirages et leur entretien.

Le pilote marocain capturé avait également reçu une formation sur « Mirage » dans les bases françaises de Reims et Orange. Selon lui, les 20 « Mirage » livrés en septembre au Maroc ne sont pas équipés de système électronique de défense anti-missiles.

Le recteur de la faculté de Téhéran assassiné

Le recteur de la faculté de théologie de Téhéran, l'ayatollah Mohamed Mofatah, a été abattu mardi 18 décembre à Téhéran. Son assassinat aurait les mêmes auteurs que celui de l'ayatollah Motahari, il y a huit mois, et d'autres personnalités religieuses iraniennes.

Le conseil de la révolution islamique a accusé l'impérialisme américain, affirmant que le recteur de la faculté était « la cible de la CIA et de la Savak ».

« Ruses, mensonges, brutalités ... »

Communiqué des paysans du Larzac

De violents incidents se sont produits, lundi 17 décembre sur le Larzac, lors de la venue du juge Grenet, pour l'expropriation des terres de la Commune de Millau.

Les paysans du Larzac

communiquent à la suite des événements graves du 17 décembre : « Nous dénonçons : l'attitude de M. le juge Grenet. Ce dernier a déclaré à 10 h 30 devant le maire de Millau et son conseil municipal, le colonel de gendarmerie Bloy, le

conseiller général de Millau et 300 personnes lui faisant dignement obstacle : « Je vous donne rendez-vous à l'audience du 21 décembre à Rodez, je ne reviendrai pas cet après-midi ». Mais M. Grenet est revenu une heure après, par un autre

chemin, après un détour de 20 kilomètres et accompagné de 300 gardes-mobiles armés et casqués. Nous tenons M. Grenet comme directement responsable des graves incidents qui ont suivi. Ces ruses, mensonges et brutalités sont indignes de ce magistrat et de la justice qu'il représente, du colonel de gendarmerie qui n'a pas hésité à ordonner un matraquage sévère de 30 personnes assises, puis des jets de grenades lacrymogènes et des charges injustifiées, crosses en avant, sur une foule pacifique. Plusieurs blessés ont été descendus sur Millau pour consultation médicale. Des gendarmes locaux ont commis des actes de brutalité parfaitement gratuits sur certains agriculteurs.

Des gendarmes mobiles, comme précédemment à la Blaquerie, se sont rendus coupables d'actes de vandalisme non moins gratuits sur des tracteurs, et une quinzaine de voitures.

Les pouvoirs publics, préfet de l'Aveyron, sous-préfet de Millau, dont l'incohérence manifeste et l'attitude délibérément provocatrice ne peuvent déboucher que sur des affrontements. Cette attitude s'avérant par ailleurs profondément incompatible avec toute recherche sincère de solution possible sur le Larzac.

Dans cette affaire, démocratie et indépendance de la justice subissent de graves atteintes.

Universités

Un recul du gouvernement



Vives réactions dans les milieux universitaires, étudiants et enseignants, contre le projet gouvernemental excluant justement étudiants et assistants du collège électoral des présidents d'Université :

Il y a eu en effet d'importantes manifestations dans plusieurs villes de France ainsi qu'à Paris.

Le projet en cause, selon son auteur, Mme Saulnier Séité vise à revenir à la situation d'avant 1968 : de « restaurer l'autorité » des présidents et éliminer les « présidents mal élus et démagogues », autrement dit les présidents un peu trop syndicalistes et insuffisamment soucieux d'appliquer les consignes et orientations gouvernementales.

Face à l'ampleur et à la vivacité des réactions, le gouvernement a retiré son texte de l'ordre du jour de la discussion parlementaire. Ce n'est certes que partie remise, mais cela n'en constitue pas moins un recul à l'actif de l'attitude combative et de la riposte, du « tac au tac », des universitaires concernés.

politique

Désarmement

Les réactions à la campagne du PCF

Pour la huitième fois depuis que le PCF est entré en campagne contre l'OTAN, la « une » de l'Humanité est consacrée aux 600 missiles US qui doivent être installés en Europe. Sous le titre « Un Hiroshima, ça suffit ! », l'organe central du PCF renouvelle l'appel à manifester jeudi soir de la Nation à la Bastille, auquel 13 autres organisations se sont associées mardi soir.

sa part qu'il existe de bonnes et de mauvaises fusées nucléaires selon qu'il s'agit de l'URSS, des USA ou de la France ». La CFDT indique en outre qu'elle compte poursuivre son action pour la paix dans le cadre syndical et qu'elle a l'intention d'évoquer la question du dispositif de l'OTAN et les questions de sécurité en Europe avec les organisations syndicales des pays concernés.

LE PS

Le Parti socialiste qui devait fournir une réponse officielle mercredi soir à l'issue de la réunion de son Comité directeur a néanmoins répondu nettement sur le fond. En particulier mardi 18 décembre dans son bulletin quotidien « Riposte », sous la plume de son directeur, G. Fillioud, il indique : « Pour servir réellement la cause de la paix, il faut donc considérer comme également dangereux tous ceux qui détiennent de telles armes et non pas condamner l'un pour absoudre l'autre. Comme le Parti communiste français, dont la propagande dénonce à juste titre les fusées Pershing américaines, mais fait comme si leur équivalentes soviétiques, les SS 20, étaient inoffensives.

(...) La précipitation des dirigeants communistes français dans cette grave affaire, donne à penser qu'ils obéissent plutôt à une discipline internationale les poussant à s'aligner sur les exigences de la diplomatie et de la stratégie soviétique. (...) Si le plan adopté par l'OTAN doit s'étaler sur plusieurs années, sa mise en place va commencer sans tarder. Il y a donc urgence, certes. Pas au point cependant de ne pas attendre jusqu'à mercredi que le bureau du Parti socialiste puisse délibérer. Comme cela a été annoncé, et comme cela est normal. Il est des cas où la hâte est légitime, mais où la précipitation est suspecte. »

Outre le MJCF, l'UNCAL, l'UNEF et le Mouvement de la Paix, on relève parmi les signataires de l'appel plusieurs organisations d'anciens combattants, des groupements « gaullistes de gauche » et surtout la CGT.

LA CGT

Après avoir participé aux réunions préparatoires sans arrêter formellement sa position, la centrale syndicale s'est finalement prononcée en faveur de cette manifestation. Quant aux autres organisations qui avaient été sollicitées par le PCF, elles ont pour la plupart répondu négativement.

LE PSU

C'est ainsi que le PSU estime « qu'il faut remettre en cause l'ensemble de la dynamique de la course aux armements en Europe » et il se prononce en faveur « d'un moratoire de fabrication des armes nucléaires de théâtre occidental » et « d'un gel des déploiements correspondant du côté soviétique ».

LA CFDT

La CFDT, en déclinant l'invitation du PCF, déclare : « Le ralliement du PCF à l'armement nucléaire français comme son appui de fait à la politique de défense soviétique ne rendent pas crédible sa démarche et ne correspondent pas aux positions de la CFDT. La CFDT ne pense pas pour

Assemblée générale du CNPF

Les patrons : Barre, oui, mais encore plus fort

A l'issue de l'assemblée générale du CNPF, Ceyrac exposait les résultats de la rencontre des patrons. Pour l'essentiel, les textes présentés ont été approuvés, sans qu'il soit nécessaire de recourir à un vote, « car chez nous, il existe un consensus qui n'existe pas ailleurs », précisait un patron dans les couloirs.

Avant même la tenue de cette assemblée générale annuelle du CNPF, une partie de la presse parlait de la « grogne » du patronat à l'encontre du gouvernement. Ramenons les choses à leur juste place : pour M. Ceyrac, « le gouvernement a fait preuve de courage en décidant une politique de libéralisation de l'économie et l'amélioration de la compétitivité des entreprises (...) Nous approuvons ces orientations qui répondent aux réalités du monde d'aujourd'hui ».

Simplement, parfois, le CNPF estime que, dans cette direction qu'il approuve, les choses ne vont pas toujours assez vite pour lui « sans doute pour des raisons politiques ». M. Ceyrac

proteste contre les grèves dans les services publics : qu'il se rassure : un projet de loi limitant ce droit de grève doit être discuté probablement à la prochaine session parlementaire. M. Ceyrac est indigné des « agressions et violences contre les responsables d'entreprises » et des « occupations illégales d'entreprises » et réclame un usage plus systématique de la police : il a des chances d'être entendu.

M. Ceyrac réclame aussi une baisse de la fiscalité sur les entreprises, et en règle générale la limitation de l'intervention de l'Etat : il a déjà eu la libération des prix.

Mais le patronat est aussi

Retenons que le CNPF réclame une limitation du droit de grève dans le secteur public, une répression accrue contre les occupations d'usines, et une baisse des charges fiscales des entreprises. Quant au pouvoir d'achat, le CNPF reste évasif, mais n'exclut pas qu'il baisse.

soucieux des travailleurs : il préconise des mesures sociales, mais à condition qu'elles soient « adaptées » à la conjoncture actuelle, particulièrement à l'agression de ce monstre froid, le pétrole. En tout cas, il ne saurait être question de maintenir au mieux le pouvoir d'achat par rapport à l'indice sous-évalué des prix, mais ce ne saurait être « qu'une moyenne ». C'est-à-dire que le CNPF n'exclut pas une certaine baisse du pouvoir d'achat des salariés (à cause du pétrole, air connu). Que peuvent signifier dans ces conditions les promesses d'augmentation des plus bas salaires ?

François NOLET

Un autre monde

Hôtel Méridien, dans les beaux quartiers. C'est là que vient de se tenir l'assemblée générale du CNPF. Quelques patrons sortent de l'assemblée générale, Bribes de conversations : « Et vos investissements en Californie ? » Soudain ils viennent tous de sortir : leurs pas assourdis par l'épaisse moquette, je ne les avais pas entendus. Je suis cerné : à droite, à gauche, partout, des patrons. Le cauchemar.

Conférence de presse : Ceyrac, le front toujours plissé, exige d'un ton monocorde l'arrêt des grèves dans le secteur public. Chotard, replet, des mines de chanoine, évoque en ces lieux luxueux la politique sociale du patronat. Chevalier, style dynamique, parle de son expérience de négociations avec les industriels japonais.

A l'issue de la prestation, autour du buffet, M. Chotard explique : « Quand nous parlons d'une politique sociale adaptée aux nécessités de l'heure, cela ne doit pas être compris dans un sens réactionnaire. Bien sûr, il est excellent ce champagne. Je suis difficile, mais il est excellent. »

Le point de vue du patronat social

Le club « Echange et projets » regroupe des gens comme Delors, ancien conseiller social de Chaban-Delmas et aujourd'hui économiste attitré du PS, et des patrons de « de gauche » comme Biderman. A la veille de l'assemblée générale du CNPF, ceux-ci ont présenté leur appréciation de la politique actuellement menée par les chefs d'entreprise.

Le club n'est pas totalement satisfait de l'attitude des patrons, dans la

quelle il décèle « un mélange de bonnes intentions et du poujadisme patronal ». Il juge tout de même positivement la réforme de l'indemnisation du chômage, dont il estime qu'elle correspond à un souci de « réduction des inégalités », et se réjouit des accords « intéressants » conclus dans la métallurgie. Mais, il juge peu intelligente l'attitude du patronat et son discours « néo-libérale ». Pour Delors, « on assiste même à un recul du progrès social, et cela en raison d'un

comportement frileux et attentiste du patronat et d'une politique qui considère le progrès social comme contradictoire avec la régulation économique ». Et pourtant, ajoute Delors, « les sociétés industrielles les plus performantes sont celles qui ont un tissu de relations sociales satisfaisant ». Il faudrait donc lâcher quelques miettes pour obtenir un consensus qui, effectivement, ne serait pas dommageable à l'économie capitaliste.

Prévision de l'INSEE pour 1980

Hausse des prix et du chômage, baisse de la consommation des familles populaires

Directement mis en cause par Giscard à la suite de la publication d'un rapport faisant état de près de 2 millions et demi de demandeurs d'emploi en 1985, les experts de l'INSEE récidivent. Leur dernière « enquête de conjoncture », présentée lundi, fait état d'une sensible dégradation de l'activité économique pour l'année prochaine.

Si l'activité industrielle a été « soutenue » durant le dernier semestre, il s'agit là, selon l'INSEE, d'un phénomène passager dû à des achats d'anticipation. De la même manière, le regain d'investissements constaté s'explique par le fait que les entreprises ont reconstitué, insuffisamment aux yeux des patrons, leur trésorerie.

L'enquête de conjoncture

de l'INSEE fait apparaître la précarité de ces éléments. En 1980, la croissance industrielle et les exportations connaîtront un net ralentissement.

C'est, bien sûr, les travailleurs qui feront en premier lieu les frais de cette dégradation. Ainsi, l'INSEE prévoit-il que le pouvoir d'achat des ménages, qui s'était accru, fin 1979, de 1,5 % selon les calculs officiels, ne progressera que de 0,2 %. Les prix, quant à eux, poursuivront leur croissance sur un rythme analogue à celui de cette année, soit près de 12 % l'an. Rappelons que le budget 1980 est basé sur un pronostic d'inflation de 8,5 %. Enfin, l'INSEE persiste dans son analyse du chômage : celui-ci augmentera encore dans de « fortes proportions » dès le début de l'année,

« la croissance n'étant pas suffisante pour absorber les nouveaux venus sur le marché du travail ».

Assemblée Nationale

Les questions de confiance se suivent et se ressemblent

La procédure commence à être rodée : ce jeudi, le gouvernement devait une fois de plus engager sa responsabilité sur un texte, cette fois sur les mesures contre la Sécurité sociale, qui reviennent devant l'Assemblée. Une fois de plus la gauche déposera des motions de censure qui seront rejetées.

A ce sujet, la Lettre de la nation de mardi 18 décembre, ironisait, sous la plume de Pierre Charpy, sur le propos de Barre lors du dernier vote sur la question de confiance : « L'absence de députés sur les bancs de la majorité est la preuve de leur fidélité à cette majorité », avait déclaré le premier ministre. Commentaire de Charpy : « Les quatre députés de la majorité présents ont dû se sentir gênés. Ils n'auraient pas dû être là. Sans leur présence, la démonstration de l'existence d'une majorité par omission aurait été parfaite ».

La Pravda fait honneur au PCF

La presse soviétique fait une large place à la campagne entamée par le PCF sur le désarmement et l'annulation (unilatérale) des décisions de l'OTAN. Ainsi la semaine dernière, La Pravda reproduisait la déclaration du Bureau politique du PCF et la lettre ouverte que Marchais a adressée à Giscard pour lui demander d'œuvrer en faveur d'un traité « franco-soviétique de sécurité mutuelle ».

Par ailleurs, fait insolite, l'édition du 18 décembre du même journal publie un long article sur la situation économique et sociale en France, signé de Gaston Plissonnier, membre du Secrétariat du Comité central du PCF.

Budget européen

Après le rejet par l'Assemblée de Strasbourg du budget européen, les ministres des affaires étrangères des Neuf et la Commission de Bruxelles ont estimé qu'il était urgent d'attendre. La Commission présentera un nouveau projet de budget au début de l'année prochaine : les délais de navette entre le Parlement et le Conseil pourraient repousser l'adoption définitive du budget jusqu'à mai ou juin.

Mardi matin, les ministres des Neuf avaient rencontré leur homologue espagnol, Calvo Sotelo. Celui-ci a déclaré que son pays souhaitait signer son adhésion à la CEE dès 1981.

Saint-Cyr-en-Val (Orléans) :
des petits éleveurs menacés d'être mis à la rue

NON A L'EXPULSION DES GRAMMATICO !

Judi prochain, doit avoir lieu l'expulsion d'une famille de petits éleveurs, à Saint-Cyr-en-Val, près d'Orléans. Famille qui est composée de trois couples et de plusieurs enfants dont deux en bas âge. Famille qui, comme l'ensemble des petits paysans, arrive difficilement à s'en sortir mais qui a laborieusement réussi à constituer un cheptel de plus de

200 brebis.

Le propriétaire meurt. Son neveu, J. De Tristan, hérite et voilà qu'il se met en tête de les expulser. Motif : les Grammatico ne veulent pas travailler ! Jérôme Grammatico travaille la terre et fait de l'élevage depuis quand même 63 ans !

Ce monsieur ne sait même pas ce qu'est une exploitation agricole, (il connaît par contre l'exploitation capitaliste) et ose donner des leçons d'agriculture.

C'est vrai qu'il peut se permettre, ce n'est pas n'importe qui, M. De Tristan ! Il est tout de même PDG d'Entrepos, filiale du trust Denain Nord-Est Longwy, exploitant plus de

2000 travailleurs, trust qui dépend lui-même de l'ensemble financier Paribas. Il est d'ailleurs déjà connu des travailleurs puisqu'il a tenté de licencier 16 militants CGT, dont 6 délégués du personnel et un délégué syndical sur le chantier de la centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly au mois d'avril dernier. Il est également réputé pour «aimer» le person-

nel temporaire puisqu'il employait 50 % de l'effectif des ouvriers du chantier de Dampierre, sous ce statut.

TOUT EST FAIT CONTRE LES GRAMMATICO

On ne pouvait attendre rien de mieux de sa part comme cadeau de Noël en ce qui concerne les Grammatico. Dans cette affaire,

tout est d'ailleurs fait pour nuire à cette famille :

— les fermes qu'avaient trouvées les Grammatico ne sont subitement plus à louer.

— la justice aurait tendance à pencher du côté de celui qui a les poches les mieux remplies.

— le préfet (les connaissances ça aide !) ne fait rien pour les aider, le contraire aurait été étonnant. Il vient d'ailleurs de leur adresser un ultimatum.

La seule proposition faite aux Grammatico c'est de les reloger dans une maison qui doit être abattue d'ici quelques mois ! D'ailleurs 230 brebis et porcs ne tiennent pas dans un jardin. C'est une ferme qu'ils veulent pas un HLM !

En pleine affaire Grammatico, il faut souligner que le PCF a tenu une conférence de presse sur les problèmes agricoles dans la région. Elle a eu lieu chez la famille Grammatico précisément et nous y étions présents. Zaidmer, responsable régional et membre du CC, Leclerc, responsable aux questions agricoles du CC du PCF ainsi que les responsables d'une fédération de la région s'y trouvaient. On commença par y parler de la crise et de ses répercussions sur l'agriculture, Zaidmer expliquant les positions du PCF sur ce secteur. Il est vrai que c'est d'actualité avec la loi d'orientation agricole.

IL FAUT SE MOBILISER CONTRE L'EXPULSION !

Assez peu de choses par contre ont été dites sur la famille Grammatico elle-même ! Ainsi quel soutien et actions concrètes sont envisagées ?... L'expulsion n'est qu'à trois jours de cette réunion...

De plus, alors qu'un certain nombre d'organisations ont été partie prenante de la mobilisation jusqu'ici (PCF, PS GAM, CFDT, Syndicat du Loiret du MODEF, l'équipe de recherche agricole et rurale, et nous-même) il est impossible de coordonner un mouvement d'ensemble pour empêcher l'expulsion... Chacun y va de son couplet, ce qui ne va pas dans le sens de l'unité de lutte, indispensable pour faire aboutir ce qui a été le point de départ de ce mouvement : le refus d'accepter l'expulsion d'une famille de petits exploitants agricoles.

Non à l'expulsion !
Tous jeudi à la ferme des Galveaux, à St-Cyr-en-Val !

Corresp.
MONTBELIARD

Corres. HR



Une lutte victorieuse contre une expulsion de fermiers : la famille Pellerin lors de sa réintégration dans la ferme de Mésanger (Loire-Atlantique).

UNELEC ALSTHOM BEAUCOURT : SIX JOURS DE GREVE ET D'OCCUPATION

Quelques réflexions
après la reprise du travail

Le lundi 3 décembre démarrait une grève avec occupation dans une des trois usines UNELEC (liées à la CGEE Alsthom) à Beaucourt, à 20 kilomètres de Belfort. Cette grève a été motivée par le refus de la direction de payer l'intégralité de la prime de fin d'année aux travailleurs qui avaient participé aux journées de grève contre les licenciements, sous motif d'«absences irrégulières». En mai et juin, les travailleurs s'étaient mobilisés en effet, contre un plan de 250 licenciements sous forme de pré-retraites, ou de départs «volontaires» avec primes de 2,5 millions. Ces licenciements condamnent à plus ou moins long terme, l'avenir de cette entreprise de 900 salariés liée au groupe CGEE Alsthom et, spécialisée dans la fabrication de moteurs électriques.

Cette grève a pris une forme beaucoup plus dure que la riposte aux licenciements car l'idée de l'oc-

cupation, de la nécessité d'augmenter le rapport de forces, avait avancé depuis, aidé en cela par la longue grève des Alsthom.

Au cours de la semaine qui vient de s'écouler, le rapport de forces augmentait en faveur des grévistes car la centaine d'entre-eux sût répondre aux attaques des cadres et par de nombreuses discussions, arrivaient à vaincre l'hostilité des non-grévistes, à tel point que dans le groupe organisé par la direction, ce lundi 10 décembre, 440 travailleurs sur 900, (cadres compris) votèrent contre la reprise, c'est-à-dire pour l'occupation.

Mais le lendemain, mardi 11 décembre, alors que l'intersyndicale CGT-CFDT avait appelé à une réunion de grévistes, qui devait discuter de la poursuite du mouvement, une heure avant, deux responsables CGT, (membres connus du PCF) annonçaient devant le personnel, la reprise du travail ! Cette

annonce s'est faite sans aucune consultation de la section CGT et alors que l'intersyndicale s'était engagée à ne prendre aucune position avant la réunion des grévistes.

Beaucoup de grévistes ont ressenti cela comme une véritable trahison de leur mouvement au profit d'un meilleur score aux élections des prud'hommes du syndicat CGT, qui ramasse le vote des non-grévistes. Devant ces divisions supplémentaires la CGT acceptait avec la CFDT une minuscule réduction des abatements de la prime et appelait à la reprise du travail. Cependant, les travailleurs actifs commencent à tirer les leçons de cette lutte en se syndiquant et en posant le problème à l'intérieur de la CGT où est demandée la démission des deux responsables de l'appel à la reprise du travail, responsables cités ci-dessus.

● B.S.N. à Maubeuge (Nord) 182 licenciements

B.S.N. à Maubeuge, dans le département du Nord, c'est 1 880 salariés à plein temps et 200 intérimaires. Cette usine appartient au secteur «verre» de B.S.N. Comme B.S.N. a décidé de miser dans l'agro-alimentaire, la direction décide de licencier petit à petit dans le secteur «verre». Les 182 licenciements ne sont sans doute pas les derniers.

Une procédure de licenciement «pour raisons économiques» serait engagée par B.S.N. Il y en a qui ne manquent vraiment pas de souffle.

● RATP : mesures d'austérité en préparation

Des bruits circulent sur des projets (tenus secrets), de la direction de la RATP de fermer certaines stations de métro après 21 h et l'ensemble du réseau après 22 h. Ces projets seraient formulés dans un document intitulé «grands projets du réseau ferré» ; ce document parle «d'ouverture et fermeture automatique des stations», «de la distribution automatique des titres de transports», «de contrôles antifraudes», «de surveillance à distance et télécommande de divers équipements», «de contrôle par composteurs sur les quais et dans les trains», et «d'automatisation complète des trains». Un décret du 30 octobre 1979 prévoit déjà que les chemins de fer d'intérêt secondaire, dont le métro, peuvent circuler sans conducteur ni agent d'accompagnement. Pour ce qui est du personnel, le document propose notamment «d'admettre le travail à mi-temps, et le travail temporaire sans qualification». Voilà un document bien inquiétant. Il risque d'aggraver les conditions de transport des travailleurs, et signifie dégradation des conditions de travail du personnel de la RATP, si ce n'est pas des licenciements.

● Rhône-Poulenc

Depuis le 10 octobre, 31 travailleurs (sur les 400 que compte l'usine) de Rhône-Poulenc à Givet organisaient des débrayages. Vendredi 14 décembre 1979, la direction de l'usine lock-outait les 400 travailleurs. Les syndicats CGT et CFDT appelaient les travailleurs à se présenter tout de même à leur poste le samedi 15. Finalement, la direction s'est vue contrainte d'accorder 240 F d'augmentation aux 31 travailleurs en lutte.

● Vallourec à Noisy-le-Sec

Depuis le 2 octobre des débrayages ont lieu à l'usine Vallourec de Noisy-le-Sec dans le département de la Seine-Saint-Denis. Les travailleurs réclament une augmentation de salaire de 300 F pour tous. Vallourec est une filiale du groupe Usinor et est le premier fabricant de tubes d'acier.

● Sacilor

Davum, société qui fabrique des produits sidérurgiques était jusque dans un passé récent une entreprise qui était contrôlée par Saint-Gobain

Pont-à-Mousson (87%). Le trust a décidé de revendre Davum à Sacilor-Sollac. La commission de Bruxelles a autorisé la prise en mains de Davum par Sacilor-Sollac à raison de 85%. Désormais, Sacilor contrôlera 18,6% du marché des produits sidérurgiques en France.

● Ideal-Standard à Dôle (Jura)

Ideal-Standard est une filiale commune de la Société générale de fonderie (65%) et de De Dietrich (35%). Derrière la SGF se cache Paribas et derrière De Dietrich se cache Suez. Ideal-Standard fabrique du matériel sanitaire. L'usine de Dôle (Jura) emploie 420 personnes. La direction a décidé de licencier 44 personnes âgées de cinquante-sept ans et plus, sous la forme de «retraites anticipées».

● ITT Oceanic

ITT restructure ses filiales en France. L'usine de Gien comptait encore il y a peu 241 salariés. 200 d'entre eux viennent de se voir «offrir» une prime par la direction les incitant à partir sans faire de bruit.

La direction espère bien sûr en agissant ainsi pouvoir rapidement fermer l'usine sans problème.

international

Erythrée : poursuite de l'offensive du FPLE

Selon des informations fournies par un porte-parole du FPLE dans la capitale soudanaise, l'offensive érythréenne commencée il y a deux semaines aurait déjà mis hors d'état de nuire 10 000 soldats éthiopiens. Les troupes éthiopiennes auraient battu en retraite à une cinquantaine de kilomètres au Sud-Est de Af Abed. Le FPLE affirme d'autre part s'être emparé dimanche d'un char, de trois canons anti-aériens, ainsi que d'armes légères et de munitions.

Le Japon n'est pas prêt à participer au boycott de l'Iran

A l'occasion de la visite au Japon du secrétaire américain au trésor, le gouvernement japonais a fait savoir que, tout en soutenant la demande américaine de libération du personnel de son ambassade à Téhéran, la question des prêts du Japon et des autres liens économiques qu'il entretient avec le régime iranien relevaient du domaine privé. L'approvisionnement énergétique du Japon dépend pour 10 % du pétrole iranien.

URSS

Chômage ou pénurie de main d'œuvre

« Le libre choix du travail est limité aussi par le système honteux des autorisations à résidence, ou propiska, un système qui interdit à la population de choisir à son gré son lieu de domicile.

Malgré une pénurie apparente de main-d'œuvre, se manifestant par des affichages « on demande », aux portes des entreprises, il existe en URSS un chômage occulte, lorsqu'en raison de l'insuffisance grave de logement, de restrictions dans le choix du lieu de résidence, de l'absence de ressources, le travailleur est obligé d'accepter un travail ne correspondant ni à son souhait, ni à sa formation et à ses qualifications. C'est à cela que contribue aussi l'article amoral du code pénal sur l'oisiveté, c'est-à-dire l'obligation sous peine de prison d'abandonner la recherche d'un travail déterminé et d'accepter n'importe lequel.

pays occidentaux est considéré comme chômeur celui qui ne travaille pas depuis deux semaines, il existe toujours en URSS un nombre énorme, non répertorié, de gens qui restent sans travail pendant des mois (ne fût-ce que pendant les quatre mois « autorisés » par la loi sur l'oisiveté). En même temps, il n'existe en URSS aucune allocation en cas de chômage forcé. Un travailleur licencié par une entreprise, disons, en raison d'une réduction des effectifs, reçoit sur-le-champ une indemnité correspondante au salaire de deux semaines — c'est tout.

Si on appliquait à l'URSS la notion de chômage telle qu'elle s'est formée au cours des années dans la pratique du mouvement ouvrier, et telle qu'elle est comprise en Occident, le mythe d'un pays qui ne connaît pas le chômage serait dissipé ».

On peut considérer qu'à côté du chômage occulte existe aussi en URSS un chômage patent. Si dans les

(Extrait du document No 85 du groupe pour le respect des accords d'Helsinki).

1979 : année record de l'émigration hors des pays de l'Est

Lorsqu'on quitte un pays qui se prétend socialiste parce que la vie n'y est plus possible... c'est que l'on trace un bilan négatif de ce socialisme là. 1979 a été une année record : 56 000 personnes ont quitté les pays de l'Est. Les statistiques du CIME (Comité intergouvernemental pour les migrations européennes) révèlent que les arrivées à Vienne (ville étape) sont de l'ordre de 4 000 par mois et les demandes d'asile en Autriche par des ressortissants des pays de l'Est ont doublé par rapport à 1978. Puisque nous parlons des pays soi-disant socialistes, déplaçons-nous vers ce pays pilote de l'Amérique latine : Cuba. Les migrations se font vers l'Espagne et jusqu'à la fin de l'année 1978 s'étaient stabilisées à une centaine par mois. Durant l'été dernier, la moyenne mensuelle a atteint 500 à 600 personnes. Triste bilan là aussi !

ZIMBABWE (RHODESIE)

En 3 mois de conférence, le front patriotique a imposé d'importants reculs aux Britanniques

Imaginons l'OAS au pouvoir en Algérie, pendant 14 ans, avec le soutien militaire et économique des Occidentaux : cette situation aberrante et révoltante a prévalu au Zimbabwe (Rhodésie) depuis la déclaration unilatérale d'indépendance en 1965. Grâce à la complaisance de l'impérialisme britannique dont ils servaient les intérêts, 25 000 colons blancs ont opprimé et exploité plus de six millions d'Africains, dans la cadre d'un système raciste, analogue à celui d'Afrique du Sud (Azanie). La signature d'un accord entre le Front patriotique et le gouvernement Thatcher à Londres après trois mois de négociations très difficiles, met fin — en principe — à ce régime.

La faillite du régime raciste est avant tout le résultat de la lutte armée de libération du peuple du Zimbabwe, dirigée par le Front patriotique (ZANU et ZAPU). En remportant des victoires décisives ces dernières années et en prenant le contrôle de la plus grande partie du territoire, le front a accumulé les protecteurs du régime de Salisbury à proposer un règlement de la question rhodésienne. Le développement de la guerre dans le pays, l'existence des sanctions de l'ONU, compromettaient gravement les intérêts occidentaux en Rhodésie, dont l'économie était asphyxiée. De plus, les pays du tiers monde, en particulier les pays africains, n'ont cessé de faire pression pour que les Occidentaux cessent de

soutenir le régime rhodésien.

De 1976 à 1979, avec la conférence de Genève, puis le plan anglo-américain, et le règlement interne de Smith-Muzorewa, les impérialistes ont cherché tous les moyens d'imposer une solution néo-coloniale. Mais ils ont échoué devant la fermeté du Front qui a refusé de déposer les armes en échange de promesses, et devant le soutien constant des pays africains au mouvement de libération.

LES RESULTATS DE LA CONFERENCE

Au cours de la conférence de Londres, le Front patriotique a fait d'importantes concessions, par exemple en acceptant dans

la Constitution une représentation parlementaire séparée de blancs. Mais, ce qui semble l'essentiel, c'est que le Front a arraché aux Britanniques un certain nombre de points sur lesquels il peut s'appuyer désormais pour accéder au pouvoir.

D'abord, le cadre même de la conférence a exclu toute reconnaissance du régime du Muzorewa issu des élections truquées d'avril dernier. Au cours de la négociation, la délégation rhodésienne, éclatant en différentes tendances, était réduite à un rôle de figurant. La conférence a été d'un bout à l'autre un affrontement politique entre le Front et la Grande-Bretagne.

Contrairement à ce qu'avait prévu Margaret Thatcher, le mouvement de libération n'a pas déposé les armes pour négocier.

Point fondamental, la Constitution prévue par la conférence permet l'expropriation des terres des colons. C'est une base indispensable pour mettre fin au système colonial qui prive les paysans du Zimbabwe de leurs terres.

Troisièmement, dans le cadre de la négociation sur la période transitoire, le Front a obtenu la reconnaissance du statut de force légale pour l'armée de libé-

ration. Celle-ci doit avoir le même statut que l'armée rhodésienne pendant les semaines précédant les élections.

Enfin, en négociant jusqu'à la dernière minute, même après l'envoi du gouverneur britannique à Salisbury, le Front a exigé le plus grand nombre possible de garanties pour l'organisation des élections : présence d'une force de contrôle du Commonwealth, déclaration de garantie des Britanniques contre l'intervention de l'Afrique du Sud, modification du nombre et de la localisation des points de regroupement des combattants.

Ainsi, en négociant de manière très offensive, tout en évitant la rupture, le Front a obtenu les moyens de sanctionner par des élections une victoire militaire sur le régime rhodésien, et les liens politiques qu'il a développés avec le peuple du Zimbabwe. Mais, dans la période qui va venir, les impérialistes et l'Afrique du Sud utiliseront tous les moyens — menaces militaires, pressions économiques, subversion politique — pour lui barrer la route. D'ici aux élections, dans quelques semaines, la lutte pour l'indépendance du Zimbabwe va passer par une phase particulièrement décisive et complexe.

Jean-Pierre CHAMPAGNY

Pologne : perquisitions et arrestations à la veille de la commémoration du soulèvement de 1970

Depuis une huitaine de jours, la police polonaise a effectué de nombreuses perquisitions et arrestations (une centaine) dans plusieurs villes (Varsovie, Gdansk, Wrocław.)

Une vingtaine de personnes sont toujours retenues après le délai légal de garde à vue de 48 h. Parmi elles, figurent : un rédacteur du journal Robotnik (l'Ouvrier), le rédacteur en chef de Glos (La Voix), des membres du KOR (1) (Comité d'auto-défense sociale), un représentant du mouvement des droits de l'homme et du citoyen. Ils sont inculpés. De quoi ? Pour quelles raisons ? Rien n'est dit officiellement là-dessus.

Il semble que ce soit l'ensemble de l'opposition qui est visée. Car, ces dernières semaines les responsables de « l'Université volante » ont été sérieusement « tracassés ». Dans cette université, créée en 1978 par une cinquantaine d'intellectuels, sont organisées des conférences publiques et des discussions sur des problèmes dont il est officiellement interdit de parler ou qui sont falsifiés dans l'enseignement officiel. La répression systématique s'exerce sous forme de brimades, amendes, commandos organisés qui empêchent le déroulement des cours, violences physiques, etc.

Ce qui a poussé le gouvernement à cette nouvelle vague de répression n'est pas un mystère. En effet, chaque année, à la même période, sont organisées par

les opposants du régime des manifestations pour commémorer les émeutes de décembre 1970 dans les ports de la Baltique. Les milieux d'opposition voulaient que cette année, la manifestation à Gdansk devant les chantiers navals, où éclatèrent en 1970 les grèves ouvrières insurrectionnelles soient plus spectaculaires que les précédentes.

Des milliers de tracts ont été placardés sur les murs des villes, avec une photo représentant les ouvriers des chantiers navals de Gdansk portant une banderole critiquant les dirigeants révisionnistes actuels en ces termes : « Nous exigeons qu'ils soient punis ». On y retrouve aussi le slogan : « Nous n'oublierons pas décembre. Nous porterons tous le signe du deuil ». Rappelons que le 11 no-

vembre 1979, date anniversaire de l'indépendance polonaise, ce sont 5 000 personnes qui étaient rassemblées à Varsovie sur la place de la Victoire, au lieu de plusieurs centaines l'année précédente.

D'après les observateurs présents, ces rassemblements ont en même temps pour signification la protestation contre la domination du social-impérialisme russe en Pologne.

Notons, au passage, qu'au même moment, du 14 au 16 décembre, Marchais rencontrait les dirigeants polonais. Dans l'Humanité du 17 décembre, qui accorde une large place à cette rencontre (pas plus d'ailleurs que dans les autres éditions), il n'est fait la moindre mention de la vague d'arrestations et de répression. C'est le silence ! Alors que toute la presse en parle.

Tout ce que l'Humanité trouve à rapporter, c'est : « Une rencontre débarassée de tout formalisme, entre camarades, entre amis » !

LES EMEUTES DE 1970

Rappelons quelques éléments sur le soulèvement populaire de décembre 1970, dont le seul souvenir fait trembler les révisionnistes au pouvoir.

A partir du 14 décembre, à Gdansk, Gdynia, Sopot, puis dans d'autres villes ce fut une explosion de colère populaire contre un régime soi-disant socialiste. Les dirigeants de ce pays venaient de prendre une série de mesures de hausse des prix de 15 à 60 %, touchant essentiellement les denrées alimentaires.

Le mouvement de grèves et de manifestations touchait à des degrés divers, tout le pays. Le couvre-feu étant proclamé dans certaines régions, la police avait l'ordre d'ouvrir le feu.

Selon le KOR, la répression fit plusieurs centaines de victimes ! Les manifestants, des ouvriers des chantiers navals aux mineurs silésiens, étaient qualifiés de « voyous » et « d'agents de l'impérialisme ». Le siège du Parti révisionniste (POUP) fut incendié par les travailleurs à Szczecin. Gomułka, président du POUP, contraint de démissionner, fut remplacé par Gierek.

Ce sont des faits que le vaillant peuple polonais et son héroïque classe ouvrière n'entendent pas oublier !

C. L.

(1) : Le KOR a été créé pour défendre les ouvriers condamnés après les manifestations ouvrières de juin 1976. Il a sorti son premier bulletin au mois de septembre de la même année.

LE SUPER A 4,20 F ?

Quel effet aura la hausse du prix du pétrole brut sur les prix de détail en France ? Sur la croissance économique ? Ces questions, posées inlassablement, à chaque augmentation du pétrole brut, par les «commentateurs» et autres «experts économiques» ne vont pas manquer, cette fois encore, d'alimenter la campagne des médias. La question

Car, n'en doutons pas, l'essence va augmenter. Le suspense, c'est : 10, 15 ou vingt centimes de plus ?

Et de plus, n'en doutons pas non plus, les vieux tableaux déjà vus cent fois, les commentaires alarmistes... vont réapparaître sur nos écrans de télévision. Un ministre de l'Économie, voire un Premier ministre, à l'aide de sa baguette de professeur viendra nous démontrer une étrange équation mathématique : hausse de 10% du brut = hausse de 10% du super !

C'est la fatalité, disent-ils. Ou un alibi, disent les autres. Car si nous adoptions leur raisonnement à la lettre, comme l'Arabie Saoudite vient de décider une augmentation du prix de son pétrole de 35% le super, — logiquement, n'est-ce pas, Monsieur Barre ? — devrait passer à 4 F 20 ! On s'en doute qu'ils en le feront pas... tout de suite.

Mais puisque le mythe a la vie dure, rétablissons une nouvelle fois les faits. Prenons un litre d'essence, vendu 3 F 05 au consommateur. Sur ce prix, l'État prend 63,6% en fiscalité, les compagnies pétrolières

17,4% et la part revenant aux pays producteurs n'est que de 19%. Constatation : entre la part revenant aux pays producteurs et celle des pétroliers et du fisc, la marge est bien plus qu'anodine : six fois plus dans la poche des uns que dans celle des autres !

Autres chiffres : pour une tonne de produits raffinés, les recettes des pays producteurs passaient de 330 F en janvier 1975 à 390 F en juin 1978, alors que celles du fisc français passaient au cours de la même période de 330 F à 658 F ! Le double !

Une hausse du prix du brut, décidée par les pays producteurs n'a donc pas d'autre but que d'augmenter leur part par rapport à celles des compagnies pétrolières et de l'État importateur.

Mais ELF, la CFP ou le fisc français répercutent immédiatement la hausse et conservent intégralement (voire augmentent) leurs marges bénéficiaires. Résultat : le prix de l'essence à la pompe décolle... Une hausse de 33% du brut n'aurait donc une répercussion immédiate que sur les profits des pétroliers et de l'État (30% de taxe au lieu de

qui suit immédiatement les précédentes est bien entendu celle-ci : quand va-t-on répercuter sur les prix à la consommation. Les décisions prises à Caracas par les pays de l'OPEP, et comment se répercutera la hausse selon les différents produits pétroliers : essence ordinaire, super, fuel domestique ?

Le litre du super moins cher aujourd'hui qu'en 1957

Rappelons-nous, il y a 20 ans, le litre d'essence super, valait 1,04 F à Paris. Il y a 10 ans, 1 F 13. Aujourd'hui, 3 F 08. Et dans quelques semaines — si ce n'est quelques jours ! — probablement 3 F 20. Un rapide calcul : en 20 ans, le super a donc augmenté de 300%. Un chiffre que la presse aux ordres n'hésiterait pas à mettre à la une, sur 6 colonnes, agrémenté d'une photo d'un émir arabe. Et nous vous laissons deviner la légende...

Mais ce rapide calcul est évidemment faux. Examiner l'évolution du prix de l'essence depuis une vingtaine d'années — et particulièrement depuis 1973 — nécessite de pratiquer les comparaisons possibles en francs de valeur constante. C'est-à-dire en déduisant la hausse du coût de la vie. Dès lors, l'évolution des prix du super, convertis en francs d'octobre 1979, met en évidence une vérité peu connue : le litre de super ne coûte aujourd'hui à la pompe que les 3/4 de ce qu'il coûtait en 1957, au lendemain de l'expédition impérialiste de Suez, c'est-à-dire, 4,15 F de nos francs actuels !

Vérité peu connue, disions-nous. Et de taille ! Imaginons l'Aurore tirer à la une, sur 6 colonnes, «le super vaut moins cher en 1979 qu'en 1957». Mais ce serait rêver !

63,6%...), et dans aucune mesure sur le prix payé par le travailleur quand il va faire son plein...

Signalons également qu'en février et juin 1978, les prix des carburants avaient subi une hausse, décidée par ce gouvernement, alors que les pays producteurs, eux, avaient

décidé de «geler» le prix du pétrole brut !

En l'affaire, ces messieurs se débrouillent bien. Et les compagnies pétrolières s'enrichissent chaque jour un peu plus de cette «crise» du pétrole. C'est ce que nous verrons demain.

Michel BERTEL

Hôpital du Havre la police tabasse

Dans la nuit du 18 au 19 septembre Abdallah Mohieddine a été violemment frappé par les deux policiers qui l'accompagnaient au service des urgences, il a perdu connaissance. On parle d'un coma profond de deux minutes. Tout été fait pour étouffer l'affaire. Michel Rousseau, l'interne de service a alerté la direction le jour même, puis, s'est étonné qu'aucune suite ne soit donnée à l'affaire. La police a tôt fait d'enterrer discrètement l'affaire, Abdallah Mohieddine n'ayant pas porté plainte lui-même. Mais finalement le 28 novembre l'ensemble des internes de l'hôpital ont signé une lettre qu'ils ont envoyée collectivement au procureur de la République, à l'administration de l'hôpital et au comité médical qui regroupe les médecins de l'hôpital. Le comité médical et le conseil d'administration

de l'hôpital ont demandé que toute la lumière soit faite sur cette affaire. Le procureur de la République a ouvert une information. Ce dernier dans une interview à l'AFP, présente Mohieddine comme un «malade mental, dangereux quand il a bu».

De semblables violences avaient eu lieu en 1976 à l'hôpital du Havre. Une dizaine de policiers avaient tabassé un malade qui était pieds et poings liés. Un interne avait protesté auprès du maire et du député. Il avait d'abord été convoqué par le sous-commissaire, puis ensuite par le commissaire principal qui lui avait fait subir un véritable interrogatoire. L'affaire avait été étouffée. Il semble bien que cette fois le pouvoir ne puisse plus empêcher que la vérité sur les tabassages des flics à l'hôpital.

Menaces contre Radio Libre Populaire Saint-Nazaire

Depuis 18 mois, la RLP Saint-Nazaire émet régulièrement sur Saint-Nazaire, tous les vendredis soirs à 20 h. Déjà 62 émissions ont été diffusées sur des sujets concernant les travailleurs. 38^e congrès de la CFDT, luttes ouvrières et populaires locales, journée Saint-Nazaire ville-morte (printemps), énergie nucléaire (projet de centrale au Pellerin), avortement, santé et dernièrement, informations sur les grèves de chez Eaton et de la SNAS (Sud Aviation).

La plupart de ces émissions ont été brouillées par TDF, mais le soutien à la radio s'élargit et est pris en charge par des militants politiques, syndicaux et inorganisés qui ressentent la nécessité d'un moyen populaire d'information.

Le brouillage ne suffisant pas à menacer l'existence de la radio, la justice tente d'intimider ses animateurs en faisant connaître son intention d'inculper trois participants à une émission consacrée à une tribune libre du PS et à la semaine d'action de la

CGT en septembre. C'est ainsi que Claude Evin (député rocardien) Jo Patron (permanent CGT) et Jeanette Lebeau (secrétaire de section du PS) sont invités à s'expliquer devant le juge !

Alors que la classe ouvrière de Saint-Nazaire se trouve déjà gravement confrontée à la répression policière et patronale (des délégués syndicaux sont licenciés à Eaton, des travailleurs accusés d'avoir frappé des directeurs de la SNIAS à la suite d'une occupation, sont poursuivis), c'est une menace de plus qui pèse sur les libertés syndicales et d'expression. Le comité de soutien à la RLP Saint-Nazaire insiste pour que le maximum de militants prenne en charge et défende activement les acquis d'une expérience d'information qui se veut un organe de lutte anticapitaliste au service des travailleuses et des travailleurs.

Correspondant SAINT-NAZAIRE

Mutualité de Marseille

Et alors, et alors...

Monsieur Lucet est arrivé

La politique d'austérité, en matière de santé, revêt des formes innovatrices dans les Bouches-du-Rhône.

Voici que le nouveau directeur de la caisse primaire d'Assurance maladie, sous des propos démagogiques, tend à réduire le champ d'application et de couverture de la Mutualité (Mutuelle).

Dans les Bouches-du-Rhône, comme ailleurs, la Sécurité sociale accuse quelques défauts, longue file d'attente, délais interminables d'arrivée du mandat Colbert, dossiers toujours à refaire, etc, etc, chacun connaît.

Et alors, et alors comme au cinéma arrive le sauveur : Monsieur Lucet, nouveau directeur de la caisse primaire des Bouches-du-Rhône. A peine installé dans ses meubles, ce monsieur se répand en propos justiciers : «Nous allons rapprocher les centres des assurés et le personnel de son domicile, il faut restaurer la Sécurité sociale en tant que service public, les prestations seront remboursées en 6

jours...» programme alléchant.

Mais sous le masque de Zorro, il n'y avait qu'un bandit, les premières mesures qu'il décrète sont claires :

— Il interdit la transmission de nouveaux dossiers aux sections locales mutualistes

— il retire aux sections locales mutualistes la gestion des risques accidents du travail et des maladies professionnelles. Non content de s'attaquer à la Mutualité, monsieur Lucet juge opportun de retirer l'agrément de correspondant d'entreprise à la société mutualiste de la SPAT (réparation navale) dont les sociétaires sont en majorité des chômeurs.

Quelles en sont les conséquences ?

— des démarches plus longues pour les assurés.

— du chômage technique et des licenciements dans la mutualité.

— un surcroît de travail pour les employés de la Sécurité sociale.

Ces directives de monsieur Lucet se font dans l'illégalité la plus totale puisque les rapports entre la mutualité et la Sécurité sociale sont régis par des

lois et par des décrets de 1947 - 1948.

En fait, il s'agit non d'un excès de zèle d'un directeur égaré mais d'un ballon d'essai calculé qui vient d'une personnalité dont on connaît les liens avec la majorité parlementaire et qui s'est taillée une solide réputation de patron de choc. Cela s'inscrit dans la politique d'ensemble du gouvernement et du patronat dans le secteur de la santé, l'objectif poursuivi étant d'arriver à une couverture obligatoire minimale au recours le plus étendu aux assurances privées. Le ticket modérateur d'ordre public adopté cet été qui interdit le remboursement total des soins était une étape visant à limiter le champ d'application des mutuelles.

Les mesures prises par monsieur Lucet révèlent la volonté du pouvoir de casser les mutuelles pour laisser le champ libre aux requins des assurances privées.

Tels sont les projets, mais il faudra compter avec la résistance des travailleurs attachés à une protection sociale qui n'a rien de la perfection mais qui représente l'acquis de longues luttes.

Communiqué

Pour les fêtes, la librairie les Herbes sauvages sera ouverte toute la journée, les lundi 24 décembre et 31 décembre. Comme tous les ans, elle sera fermée le 2 janvier pour inventaire.

l'humanité rouge

Directeur politique : Jacques Jurquet
Rédacteur en chef : Pierre Burnand
Chefs de rubrique : Intérieur : Claude Buisson
Front ouvrier : Gilles Carpentier - International : Claude Liria.
Pour toute correspondance :
L'Humanité rouge :
B.P. 201 - 75926 Paris Cedex 19
CCP : 30 226-72 D La Source
Tel : 205-51-10

Directeur de publication : André Druenne
Commission paritaire No 57 952
Distribution NMF
Imprimerie La Nouvelle
Dépot légal 4e trimestre 1979

Hervé DASTAR

Politique africaine de la France

Des intérêts qui ne se comptent pas seulement en carats

Par Pierre MARCEAU

La politique africaine de Giscard mise sur la sellette, telle est la « première » que nous offrait le Parlement pour sa séance du mercredi 19 décembre. Un moment on avait craint qu'à la faveur d'une manœuvre, le gouvernement repousse le débat à la session de printemps. Mais non. Réclamé tant par les députés de l'opposition que par ceux du RPR, à l'occasion des événements de Centrafrique, le débat a eu lieu, ouvert par une déclaration prononcée par François-Poncet.

Les charges retenues tant par les chiraquiens que par les socialistes pour instruire ce procès qui vise directement Giscard — n'a-t-il pas revendiqué lors de sa dernière prestation télévisée la responsabilité entière de la politique africaine ? — sont connues de longue date.

C'est Pons qui se fit procureur pour le compte du RPR lors de son dernier comité central : « Il est bien d'entretenir des relations d'amitié avec les chefs d'Etat respectés. » déclarait le secrétaire général du mouvement gaulliste. « En revanche, privilégier des relations particulières avec des hommes contestés par les Africains eux-mêmes ne saurait constituer une politique » et il concluait pour une mise en garde sur la crédibilité de la politique africaine de la France : celle-ci à force d'erreurs pourrait bien apparaître à la fin comme une « puissance paternaliste ».

Tout ceci venait en écho des critiques formulées par Mitterrand lors de sa conférence de presse du 5 octobre. En effet, que dit le premier secrétaire du PS ? « Nous considérons que la position de la France en Afrique a été considérablement obérée par un type de relations personnelles et de commodités qui ont lié la politique de la France au sort d'un dictateur parmi les plus insupportables ».

Loin du compte

Bref, le procès de la politique française en Afrique se réduit au procès d'un président qui a péché par indécence en se compromettant avec un tyran sanguinaire. On est loin du compte. Les questions qu'il faudrait poser sont pourtant simples... et d'abord, d'où vient le tyran Bokassa ? N'est-il pas un pur produit de la politique africaine de la France ? Ensuite on pourrait se demander pourquoi la politique africaine appartient au domaine réservé de l'Elysée ? Et pas seulement avec Giscard puisqu'aussi bien c'était également le cas de ses prédécesseurs, De Gaulle et Pompidou. C'est pourtant bien révélateur de l'importance que

revêt l'Afrique pour l'impérialisme français. Et à plus d'un titre.

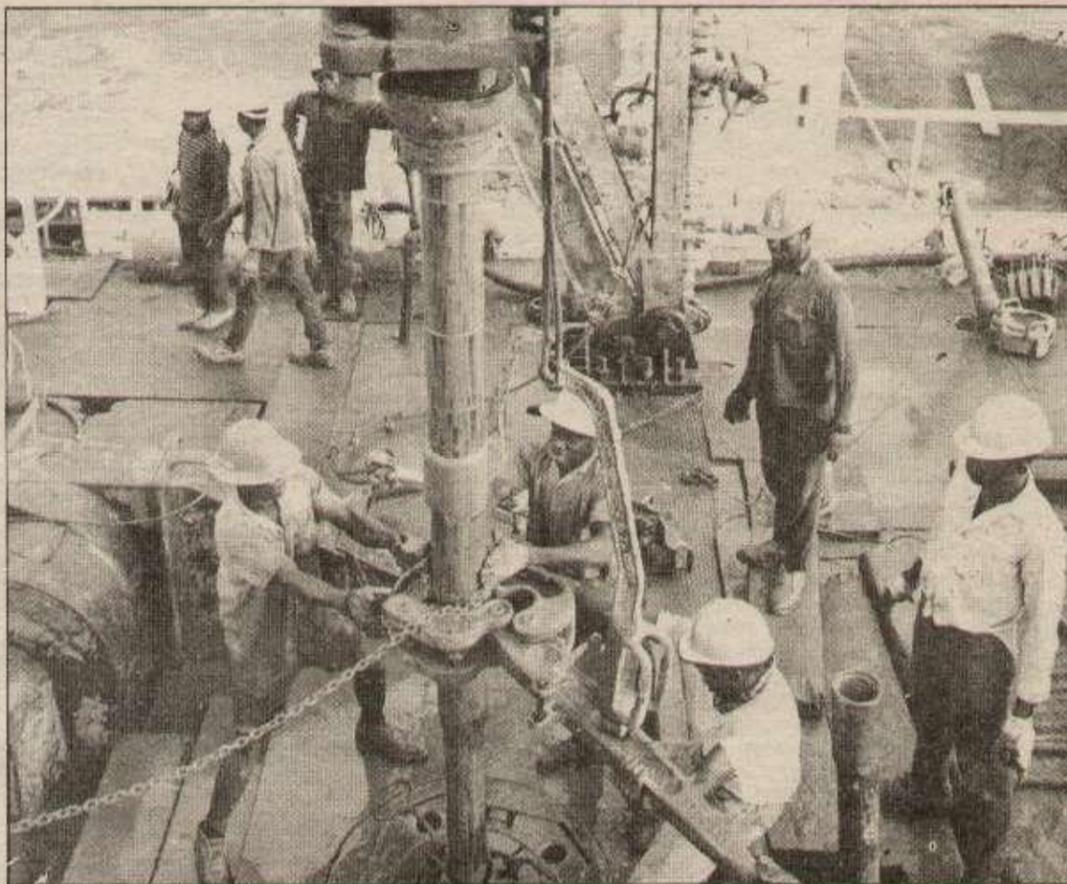
Car bien que Giscard juge l'idée « à la fois injurieuse et stupide », la réalité c'est que la présence française en Afrique ne se nourrit par de philanthropie mais d'avantages économiques sonnant et trébuchants.

Les matières premières d'abord : le sol africain en recèle les principaux gisements, comme il produit coton, café ou arachide. Le marché africain ensuite. Marché pour les capitaux français qui envahissent pour y fructifier les industries de transformation des pays africains.

Marché enfin souvent protégé et exclusif pour les produits manufacturés français qui par le contrôle opéré sur les réseaux de distribution sont dans plusieurs pays imposés à la consommation de leurs habitants.

Accords politiques et militaires

Ces intérêts français, qui parasitent les économies de nombreux pays africains et les soumettent à une ponction organisée, se développent à l'abri d'accords politiques et militaires. C'est ainsi que cinq pays d'Afrique occidentale (Centrafrique, Gabon, Côte d'Ivoire, Togo, Sénégal) et les Comores sont liés à la France par des accords de défense qui autorisent l'intervention de ses régiments de paras ou ses légionnaires. De plus vingt autres pays africains sont liés à un moindre degré par des accords de coopération militaire. Encore que ces accords ne rendent compte que pour une part des moyens dont dispose la France pour intervenir en Afrique. Comme se plaît à le dire de Guiringaud, l'ancien locataire du quai d'Orsay : « L'Afrique est le seul continent qui soit encore à la mesure de la France, le seul où elle peut encore avec 500 hommes, changer le cours de l'Histoire ». Changer le cours de l'Histoire, c'est beaucoup dire, mais fomenter quelques coups d'Etat et autres intrigues au mépris du droit des peuples, ça oui.



Au Biafra, un puit de pétrole exploité par ELF.

Il suffirait d'évoquer pour cela la kyrielle de conseillers et d'agents plus ou moins officiels qui font du SDECE une force occulte avec laquelle il faut compter en Afrique. Car cette politique ne date pas d'hier. Après avoir imposé par la force une longue nuit de colonisation, la France n'a pas cessé d'intervenir après que les pays qui composaient son empire aient acquis l'indépendance : pas moins de 12 interventions de l'armée française rien qu'entre 1960 et 1964.

Les bras droits

Sans doute est-il bon de rappeler que, des socialistes à la majorité, tous les partis qui ont été associés aux gouvernements de la IV^e République comme de la V^e République ont été étroitement associés à cette politique impérialiste en Afrique. Le plus connu des artisans de cette politique est bien entendu l'ancien secrétaire d'Etat aux affaires africaines et malgaches de de Gaulle, puis de Pompidou, Jacques Foccart, mais d'autres qui s'appelaient Deferre ou Mitterrand eurent en leur temps des responsabilités qui les associèrent à cette politique dans des formes néo-coloniales.

L'homme qui depuis 1974 est auprès de Giscard le maître d'œuvre de la politique africaine s'appelle René Journiac. Ancien bras droit de Foccart il en prit la relève lorsque celui-ci se retira (au moins du service officiel) après 14 ans d'activité secrètes, mais nullement mystérieuses à la tête de ses réseaux. C'est lui qui coordonne l'action des hommes du ministère de la Coopération dirigé par Galley, du ministère des Affaires étrangères (dont le seul département Afrique est dirigé par Guy Georgy) ainsi que des agents du SDECE.

On fait d'ailleurs état de contradictions, de remises en ordre et de coups fourrés qui agitent les services du contre-espionnage en Afrique qui pourraient bien expliquer certaines fuites. L'ombre de

Jacques Foccart ne s'est pas encore effacée.

Journiac a aujourd'hui à connaître des problèmes que son prédécesseur n'avait pas rencontrés. En effet, la préservation des intérêts impérialistes français ne s'effectue plus seulement par le maintien (ou le changement) des équipes dirigeantes de certains pays contre leur peuple. La présence française est confrontée aux tentatives de pénétration d'autres forces impérialistes qui sont précédées de soldats cubains ou de conseillers allemands (1). Désormais l'intervention militaire française a, dans certains cas, pour but de s'opposer à une avancée soviétique, tout autant qu'à l'intérêt des peuples.

Le cours de l'histoire

Il faut noter à ce propos que l'antiimpérialisme qu'affiche le PCF face à Giscard comporte de graves lacunes en se faisant singulièrement muet sur les manœuvres soviétiques en Afrique. Giscard, quant à lui, n'hésite pas à se prévaloir de ce rôle. Il en fait même un des plus beaux fleurons de sa politique : « Pour la France, avoir eu la capacité toute seule de maintenir le conti-

nant africain dans une situation de sécurité et de paix sans être accusée sur place d'ingérence ou d'interférence représente à mon avis, au point de vue de l'équilibre du monde, un grand succès ».

Cependant notre chasseur de safari se trompe s'il pense pouvoir maintenir longtemps une présence française néo-coloniale sous le couvert de l'équilibre du monde. Car pour revenir à ce « cours de l'Histoire » qu'évoque de Guiringaud, ce ne sont pas les interférences de l'impérialisme français qui pourra empêcher qu'il se développe dans le sens de l'indépendance politique et économique des nations africaines et de la libération de leurs peuples. Car ce n'est pas au Parlement français qu'on trouvera les critiques les plus résolues de la politique africaine de la France, mais en Afrique même, là où les peuples ont eu à souffrir.

(1) : Tous les concurrents impérialistes de la France ne visent pas son influence politique. Certains sont précédés dans leur avancée par leurs produits à bas prix. C'est le cas des partenaires de la CEE qui accèdent au marché africain par le biais de la zone de libre-échange.

Part des intérêts français dans les industries de transformation des pays africains

A TITRE D'EXEMPLE

Produits alimentaires :	Congo	100 %
	Cameroun	72,5 %
	Tchad	85,5 %
	Sénégal	94 %
	Cabon	72,4 %
Textiles	Congo	60 %
	Sénégal	82,4 %
	Niger	70 %
Chimie et pétrochimie	Congo	77 %
	Rep. Cent. Af	100 %
	Tchad	50 %
	Sénégal	73,5 %
	Gabon	60 %

Importations françaises de matières premières d'origine africaine

A TITRE D'EXEMPLE

Phosphates	40 %	viennent du Maroc
	39 %	du Sénégal et du Togo
Cobalt	63 %	du Zaïre
	37 %	du Maroc
Fer	16 %	de Mauritanie
Manganèse	51 %	du Gabon
	40 %	d'Afrique du Sud

Par ailleurs 40 % des importations de cuivre de la CEE viennent du Zaïre et de Zambie.